

Le vendredi 11 janvier 2008

Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence  
280, rue Albert, 10<sup>e</sup> étage  
Ottawa, ON K1A 0H5

Membres du Groupe d'étude,

Par la présente, il me fait plaisir de partager avec vous quelques éléments de réflexion à considérer en ce qui a trait au milieu concurrentiel dans lequel évoluent les entreprises canadiennes. Ces quelques idées et observations se basent notamment sur mon expérience au sein d'entreprises canadiennes exportatrices dans le secteur du vêtement, de mon implication au sein de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de mon rôle de président de la Fédération canadienne du vêtement.

D'entrée de jeu, je tiens à saluer le travail du Groupe d'étude et ses efforts afin d'identifier des moyens d'améliorer la position concurrentielle du Canada. Indéniablement, il s'agit d'un enjeu crucial pour le Canada; un enjeu qui touche, bien évidemment, de multiples dimensions.

L'une des dimensions sur laquelle j'aimerais insister est celle du capital humain. À mon avis, bien plus que tout autre commodité, les succès économiques futurs du Canada vont reposer sur le talent, les connaissances et la créativité.

Chose certaine, le secteur du vêtement dans lequel j'évolue depuis de nombreuses années constitue un excellent exemple de l'importance du capital humain pour assurer la réussite d'entreprises et la survie d'un secteur souvent décrit comme « traditionnel ».

Bien évidemment, les entreprises de mon secteur ont une obligation à être productives si elles veulent être concurrentielles. Toutefois, il est illusoire de croire qu'à elle seule, la productivité puisse permettre à une entreprise canadienne de réussir dans le contexte actuel : on ne peut aujourd'hui baser notre compétitivité uniquement sur les prix et aspirer à être celui qui vend le moins cher. Ce qu'il faut absolument faire, c'est pouvoir ajouter de la valeur au bien ou service que l'on offre, au point d'offrir le meilleur rapport prix/valeur qui soit. Et pour ce faire, cela prend obligatoirement de la créativité, de l'innovation, du service à la clientèle – tant de facteurs de différenciation qui reposent essentiellement sur le capital humain et qui permettent à une entreprise d'offrir un produit unique.

Dans ce contexte, je suis d'avis que le développement du capital humain devrait faire partie des priorités d'interventions que le Groupe d'étude identifiera dans son rapport final.

Forcément, favoriser le développement du capital humain est en soi un objectif très vaste, qui implique des interventions nombreuses. À cet égard, s'il en est une qui m'apparaît incontournable, c'est l'expression d'une volonté et d'un leadership conjoints de la part de *tous* les joueurs concernés par cette question : les gouvernements, les entreprises, les syndicats, le milieu de l'éducation, etc. Voilà un point pour lequel le Canada a encore beaucoup de chemin à faire. Je crois que le Groupe d'étude pourrait faire œuvre particulièrement utile de souligner cette nécessité et de proposer des moyens pour faire naître ce leadership commun.

En complément à cette recommandation qui s'applique à l'ensemble des secteurs économiques du pays, j'aimerais profiter de cette intervention auprès du Groupe d'étude pour vous sensibiliser à un enjeu qui touche directement le secteur canadien du vêtement : l'imposition de tarifs douaniers sur les tissus importés.

Plusieurs intervenants, j'en suis convaincu, souligneront au Groupe d'étude l'importance d'avoir au Canada un environnement fiscal et réglementaire qui, tout en protégeant les intérêts des citoyens canadiens, ne nuise pas à la compétitivité de nos entreprises, que ce soit sur le marché local ou sur les marchés internationaux.

De manière générale, je crois qu'il faut se réjouir de l'approche canadienne visant à ouvrir de plus en plus son économie en réduisant ou en abolissant les tarifs douaniers pour une multitude de produits. C'est d'ailleurs le cas dans le secteur du vêtement où les importations de vêtements finis provenant de plusieurs pays ne font plus l'objet de tarifs par le Canada. Pour nous, il s'agit d'une exposition directe à la concurrence étrangère qui, tout en représentant un défi indéniable, est aussi un incitatif puissant à développer notre compétitivité et, surtout, à différencier nos produits.

Cela étant dit, si nous sommes prêts à être exposés à la concurrence étrangère, nous pouvons difficilement vivre avec une situation où le régime canadien de tarifs nous *désavantage* par rapport à la concurrence étrangère. Or, aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est présentement le cas en raison des tarifs douaniers qui sont actuellement perçus sur les tissus importés. Ainsi, un manufacturier d'un pays comme le Bangladesh peut exporter au Canada un complet pour homme fabriqué avec un tissu européen sans avoir payer de tarif douanier. Si nous voulons fabriquer ici le même complet avec le même tissu, l'importation du tissu – dont on ne trouve pas l'équivalent au Canada – fera l'objet d'un tarif, augmentant ainsi nos coûts.

Considérant que la très grande majorité des tissus employés par les fabricants de vêtements canadiens ne sont même pas disponibles au Canada, le maintien de cette mesure tarifaire n'aide à peu près pas le secteur du textile et nuit considérablement à toute l'industrie du vêtement. Voilà une mesure qui ne sert aucunement les intérêts de l'économie canadienne – et qui pourtant serait relativement simple à corriger. L'idée serait d'exempter de tarifs douaniers les tissus importés qui n'ont pas d'équivalents fabriqués au Canada et qui feront l'objet d'une transformation substantielle par des travailleurs canadiens. Voilà qui donnerait un sérieux coup de pouce au maintien de nombreux emplois ici, au Canada, dans le secteur du vêtement.

Si je vous présente cet exemple, c'est bien sûr pour vous sensibiliser à la nécessité d'y apporter des correctifs rapides, mais aussi pour illustrer la nécessité de maintenir un état de veille constant sur l'efficacité de notre environnement fiscal et réglementaire. Le monde change rapidement. Si nos lois, nos tarifs douaniers ou notre régime fiscal peinent à suivre ces changements, nos entreprises courent le risque d'être désavantagées... par notre propre faute.

Voilà une raison de plus pourquoi le travail qu'effectue votre Groupe d'étude est des plus importants. Aussi, j'espère que l'une de vos réalisations sera de créer un « sentiment d'urgence durable » chez les Canadiens et son gouvernement quant à la nécessité de demeurer vigilants et proactifs quant à la compétitivité de notre environnement économique.

En terminant, j'aimerais vous signaler mon très grand intérêt à poursuivre ces échanges avec vous à l'occasion de l'une ou l'autre des audiences que tiendra le Groupe d'étude à Montréal.



Elliot Lifson  
Président, Fédération canadienne du vêtement  
Vice-président du conseil, Vêtements Peerless  
8888, boulevard Pie IX  
Montréal, Québec H1Z 4J5  
(514) 593-930